



COSMOS-standard AISBL

Déclaration sur la proposition de Directive relative aux allégations écologiques (Green Claim Directive).

En tant que voix prépondérante pour représenter la cosmétique authentiquement naturelle et biologique, l'Association COSMOS-standard salue les efforts de la Commission Européenne visant à améliorer la transparence et la responsabilité des allégations écologiques faites aux consommateurs. Avec plus de 250 labels écologiques en Europe, dont seulement 53% adhèrent à des exigences claires, et encore moins à une vérification par une tierce partie, le besoin d'harmonisation n'a jamais été aussi urgent. Cependant, alors que la Green Claim Directive prend forme, nous devons nous pencher sur les incertitudes qu'elle crée pour les entreprises qui se sont engagées depuis longtemps à rendre le monde meilleur.

Les fabricants et les marques qui se consacrent aux cosmétiques naturels et biologiques certifiés souffrent de la concurrence déloyale que le Greenwashing exerce sur le marché, car ils sont en concurrence avec des entreprises qui peuvent presque tout revendiquer sans vraiment s'en préoccuper. Pour ces pionniers, qui se sont efforcés de respecter des normes de certification rigoureuses, la possibilité d'autoriser des allégations écologiques non vérifiées par le biais d'une procédure simplifiée permettant de contourner les exigences de la directive mine la confiance des consommateurs et les progrès de l'industrie. Ces risques créent une complexité supplémentaire pour les opérateurs et les entreprises déjà aux prises avec les pressions inflationnistes post-COVID et l'instabilité géopolitique.

L'Association COSMOS-standard demande instamment aux institutions européennes de reconnaître et de renforcer les normes existantes, solides et scientifiquement fondées, qui répondent aux exigences d'accréditation. Ces normes fournissent déjà des définitions claires de ce que les entreprises peuvent produire et communiquer, garantissant la confiance des consommateurs tout en soutenant les entreprises auditées par une tierce partie, en abordant les sujets suivants :

- Critères relatifs au cycle de vie des cosmétiques, de l'approvisionnement en matières premières à la fin de vie, avec des exigences strictes et mesurables.
- Justification fiable de l'allégation naturelle et biologique : les produits doivent respecter des seuils stricts pour les ingrédients naturels et biologiques, ce qui favorise la transparence, minimise la confusion des consommateurs et fournit des informations détaillées sur l'étiquette.
- Aller au-delà des exigences réglementaires pour réduire l'empreinte environnementale en limitant l'utilisation de produits pétrochimiques et d'autres substances préoccupantes : interdiction des parfums synthétiques, des OGM et des ingrédients dérivés de la pétrochimie.
- Durabilité environnementale : exigences rigoureuses en matière d'emballage, de gestion des déchets et d'approvisionnement durable afin de minimiser l'impact sur l'environnement.
- Certification par un tiers : vérification indépendante obligatoire de la conformité afin de garantir l'intégrité et la responsabilité.
- Traçabilité et transparence : traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement, garantissant que tous les ingrédients sont conformes aux normes naturelles et biologiques.
- Amélioration continue : encourager l'innovation et l'amélioration des performances des produits cosmétiques naturels et biologiques en mettant régulièrement à jour les critères de certification.

Nous faisons confiance à la Commission Européenne, au Conseil et au Parlement pour renforcer la lutte contre le Greenwashing en établissant un cadre solide et robuste pour les étiquettes et les allégations. Travaillons ensemble pour clarifier le marché, protéger la confiance des consommateurs et soutenir les entreprises qui ont ouvert la voie à un avenir durable.

L'Association COSMOS-standard AISBL est prête à contribuer à ce dialogue important et à défendre les valeurs des cosmétiques authentiquement naturels et biologiques.

Février 2025

Le référentiel COSMOS a été élaboré au niveau international par une coalition d'Organismes de Certification et d'experts de l'industrie afin de définir des exigences et des définitions communes pour les cosmétiques biologiques et/ou naturels. Il est géré par COSMOS-standard AISBL, une association sans but lucratif enregistrée en Belgique, qui garantit une approche harmonisée au niveau mondial de la certification des cosmétiques.

La signature COSMOS est la principale garantie pour les cosmétiques biologiques et naturels à laquelle les consommateurs, les opérateurs et les tiers peuvent se fier. À ce jour, plus de 36 000 produits dans 86 pays portent notre signature COSMOS ORGANIC ou COSMOS NATURAL. Plus de 13 400 matières premières portent notre signature COSMOS CERTIFIED. Plus de 9 000 matières premières portent notre signature COSMOS APPROVED.

Le référentiel COSMOS définit les critères que les entreprises doivent respecter pour garantir aux consommateurs que leurs produits sont d'authentiques cosmétiques biologiques ou naturels produits selon les meilleures pratiques de durabilité possibles.

Le référentiel COSMOS est guidé par quatre principes fondamentaux :

- *Promouvoir l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et respecter la biodiversité.*
- *Utiliser les ressources naturelles de manière responsable et respecter l'environnement.*
- *Utiliser des procédés de transformation et de fabrication propres et respectueux de la santé humaine et de l'environnement.*
- *Intégrer et développer le concept de chimie verte.*

Le référentiel COSMOS couvre en détail tous les aspects de l'approvisionnement, de la fabrication, de la commercialisation et du contrôle des produits cosmétiques. Nos Organismes de Certification contrôlent chacun de ces aspects lorsqu'ils certifient un produit biologique ou naturel.

COSMOS-standard AISBL revoit continuellement les critères que les entreprises doivent respecter pour garantir que leurs produits sont de véritables cosmétiques biologiques ou naturels produits selon les pratiques de durabilité les plus élevées possibles.

Dans la dernière version, la version 4, nous avons renforcé les critères et en avons ajouté de nouveaux. Les changements qui ont été mis en œuvre sont le résultat d'examens internes approfondis par les groupes de travail de COSMOS, y compris les contributions d'experts externes et les enquêtes sur des sujets spécifiques parmi les entreprises ayant des produits et des ingrédients certifiés COSMOS. En outre, un processus de consultation publique avait eu lieu en 2021 afin de s'assurer que les retours du réseau COSMOS dans son ensemble seraient prises en compte.